



Adhésion à l'association du Rucher École du Quercitain Session 2024-25

NOM/ PRÉNOM			
Adresse			
Code postal		Ville	
Téléphone			
Adresse mail			

Avertissement :

La tendance actuelle qui veut que l'on surfe sur l'idée abondamment relayée par les médias, de sauver les abeilles, pourrait laisser croire au grand public que cela peut être facile, or les abeilles sont des êtres vivants ! On ne se « décide » pas apiculteur en claquant des doigts !

L'apiculture est une passion qui nécessite beaucoup de temps et d'investissement personnel.

Le REQ vous propose une formation qui peut s'étaler sur plusieurs années. La première vous permettra d'acquérir des bases théoriques mais aussi pratiques. Vous pourrez en deuxième année approfondir vos connaissances, par une initiation à l'élevage, les échanges entre passionnés.

Notre ambition est de former des apiculteurs **amateurs**, respectueux de l'abeille et de son environnement.

Prévention concernant les piqûres d'abeilles

L'apiculture revêt un caractère particulier en raison du risque de piqûre, et donc d'inoculation d'un venin pouvant entraîner des réactions, de bénignes à létales (cas extrêmes heureusement très rares). La piqûre ne saurait être évitée avec certitude quel que soient les précautions prises.

Nous invitons les adhérents du REQ à consulter leur médecin, seule personne habilitée à les informer et à évaluer les risques encourus en cas de piqûre d'abeille, notamment en ce qui concerne une éventuelle allergie au venin de cet insecte.

Il est toujours vivement conseillé d'avertir les membres du bureau du rucher école, en toute liberté, s'il y a des antécédents d'allergie aux piqûres d'insecte ou œdème de Quincke connus au moment de l'inscription ou après l'inscription ; de porter sur soi le nom de certains traitements médicamenteux prescrits pouvant avoir une interaction avec l'injection de l'adrénaline, lors de la prise en charge en urgence du choc anaphylactique, et ceci, afin d'en informer les secours.

On ne devient pas forcément allergique à la première piqûre, l'allergie peut se manifester après une sensibilisation au venin d'abeilles (une ou plusieurs piqûres). La grande majorité des réactions reste bénigne.

Les jours de travail sur les ruches du rucher école, venez toujours protégés : pantalon, manches longues, chaussures hautes, pas de sandalettes, ... et portez une tenue de protection apicole et des gants. Évitez les parfums et les odeurs fortes.

Le premier cours de la saison de formation présente les risques liés à notre activité. Chaque membre peut également retrouver l'ensemble de ces documents sur le site du REQ après son inscription.



Siège Mairie de Le Quesnoy, rue Maréchal Joffre, 59530, Le Quesnoy.

Reconnaissance Éclairée

Je suis averti et accepte les risques auxquels je m'expose en pratiquant l'apiculture. Ayant disposé d'un délai de réflexion suffisant, j'adhère au Rucher École du Quercitain.

Je m'engage à prendre connaissance du règlement intérieur et à respecter les dispositions légales spécifiques à la possession de ruches peuplées, qui me seront enseignées lors d'un cours.

En cas de besoin (pour des questions ou une demande d'information) je sais que je peux contacter un formateur ou un membre du bureau du REQ.

Date, signature précédée de la mention « **lu et approuvé** »

Le à

	Entourez votre choix
Première adhésion, (abonnement revue l'Abeille de France inclus)	150,00€
Renouvellement	30,00€
☐ Espèce ☐ Chèque n° : ☐ Virement n° : fait-le :	

Pour vous inscrire :

- Venez le 14 septembre à 9h30 dans nos locaux 5 avenue Bisiaux à Potelle pour une présentation de notre association et nous remettre votre fiche d'adhésion avec votre règlement.

- Ou retournez le présent document complété, signé et accompagné de votre règlement à :

Jean-Michel Demarle – secrétaire REQ REQ – 31 rue Védrières – 59300 Valenciennes – par mail à rucher.ecole.du.quercitain@gmail.com

Possibilité de régler votre adhésion par virement 48h avant de déposer ou envoyer votre fiche d'adhésion

Règlement par virement :

Titulaire : Rucher école du Quercitain

IBAN FR76 1670 6050 6416 5400 0020 367 – BIC AGRIFRPP867

Mettre dans le libellé de votre virement « ADHESION REQ et votre nom »

Règlement par chèque : le mettre à l'ordre du : « RUCHER ECOLE DU QUERCITAIN »

Une question concernant votre adhésion : vous pouvez contacter en semaine après 18h30 et le samedi en journée :

Jean-Michel : 06 59 98 87 86

Béa : 06 52 22 35 75

Président du REQ : Monsieur Arnaud ALDEBERT - rucher.ecole.du.quercitain@gmail.com

Calendrier des cours visible sur le site RUCHER ECOLE DU QUERCITAIN

Site : <https://rucherecole.wixsite.com/rucher-du-quercitain>

Nous vous informons que les ruches du REQ et les locaux de formation sont assurés dans le cadre de l'activité du rucher école.

Informatique et libertés (loi du 06 Janvier 1978) :

Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition sur les informations vous concernant.



Siège Mairie de Le Quesnoy, rue Maréchal Joffre, 59530, Le Quesnoy.